

jours place pour le travail; que jamais une ville, un département, un royaume, ne pourront s'affranchir des améliorations physiques, morales et intellectuelles qui s'enchaînent par une continuelle succession, et dont le moyen est le travail. Il doit donc être entendu que, soit en fait d'assainissement, de voies de communication ou de culture, soit en fait d'industrie, d'éducation, de bien-être ou de perfectionnement moral, le travail est une éternelle et incessante nécessité de la vie humaine et surtout de la vie civilisée. Or, nulle part le travail n'est nuisible ou inutile. On peut avancer que tel genre de production est inopportun, telle nature de travail inutile, mais la critique d'une mauvaise direction imprimée au travail n'est point et ne saurait être la critique du travail en lui-même. Le travail bien dirigé et appliqué aux faits essentiels de la vie et à ses besoins si multiples, est donc utile, nécessaire et sacré dans le présent comme dans l'avenir des sociétés. Après avoir démontré succinctement que le travail est la première et en quelque sorte l'unique richesse des nations, qu'il nous soit permis d'essayer de lui donner un complément essentiel d'organisation qui puisse remplacer avantageusement la discipline étroite et tyrannique des jurandes et des maîtrises abolies en 1789.

Il s'agissait de trouver un contrepois qui, sans gêner la liberté de l'industrie et du commerce, rendit impossibles l'exploitation du pauvre par le riche, ainsi que les fraudes et les faillites si nombreuses, conséquences forcées d'une concurrence effrénée et immorale dans ses moyens, moyens qui sont spécialement à l'égard du travailleur l'abaissement continu du salaire, et à l'égard du consommateur, la falsification des produits.

Ce contrepois à ce mouvement désordonné de

